

Pour vos aides PAC  
pensez à **télédéclarer**

www.telepac.agriculture.gouv.fr



**TELECONNEXION**

Vous n'avez jamais créé de compte  
**TELEPAC** : Comment créer son compte  
pour la 1<sup>ère</sup> fois ?

**Direction Départementale des Territoires  
Service Agriculture  
50 Boulevard de Lyon  
02011 LAON cedex  
tel : 03.23.24.6571**

## Étape n° 1

Sur l'écran d'accueil, saisissez votre **numéro  
Packag** dans la zone prévue à cet effet.

telepac Bienvenue sur le site des téléservices des aides de la PAC

Espace réservé, vous devez vous identifier

Identifiant :

Mot de passe :

Choisissez votre mode de passage

telepac

Message destiné aux agriculteurs

Attention, vous avez récemment...

Si vous recevez par le message électronique un message vous demandant votre nom, votre numéro de téléphone ou votre adresse postale, il s'agit d'un message de phishing. Il est fortement recommandé de ne pas répondre à ce message et de signaler immédiatement à votre banque ou à votre fournisseur d'accès à Internet.

Sur ce site, vous pouvez actuellement :

- identifier votre demande d'ADRC 2015 dans le DOM sans application de paiement de retard ;
- consulter votre demande de PAF 2015 (2014) en relation avec l'application de paiement de retard ;
- déposer un formulaire de demande de la subvention d'entretien pour le PAF 2015 ou ADRC dans le DOM ;
- consulter les sources envoyées par la DDT ;
- consulter vos Dots à l'annexe annex (DPA) pour les exploitants de récolteurs ;
- consulter vos bords de compte pour le PAF 2015 dans le dossier de subvention.

## Étape n° 2

Sur l'écran suivant, saisissez vos informations personnelles :

- code INSEE du siège de l'exploitation,
- n° SIRET ou date de naissance,
- 3 derniers caractères du compte bancaire et la clé RIB,
- Code «TelePAC 2015» qui se trouve en haut à gauche de votre courrier reçu en juin 2015.

telepac

Création de compte / mot de passe perdu

Après avoir identifié, veuillez compléter les données suivantes :

N° PACAGE : 07800000

Code INSEE de la commune du siège de l'exploitation :

N° SIRET :

Date de naissance si exploitant individuel (jj/mm/aaaa) :

3 derniers caractères du compte bancaire et clé RIB :

Code TelePAC 2015 :

\* Ce code est inscrit en haut à gauche de votre courrier de fin de campagne 2015 sur la page 1 page attention : il s'agit d'un code confidentiel, qui vous est directement transmis à l'exploitant. Ne le communiquez pas à un tiers et ne l'écrivez pas sur un document accessible à d'autres personnes.

Code TelePAC perdu ?

Si vous l'avez perdu, cliquez sur le lien "Mot de passe oublié" en haut à droite de la page.

Validez

## Étape n° 3

Durant la dernière étape de la création de votre compte, il vous sera demandé de choisir votre mot de passe de connexion.

**Attention, ce mot de passe vous sera  
demandé lors de vos prochaines  
connexions.**

Création de l'identifiant et du mot de passe

Identifiant :

Nouveau mot de passe :

Vérification de la saisie du nouveau mot de passe :

Attention, avant de valider la saisie, vérifiez bien votre identifiant ainsi que votre mot de passe pour ne pas les oublier.

Validez

Pour vos aides PAC  
pensez à **télédéclarer**

[www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)



**Déjà connecté  
En 2015**

Vous aviez déjà créé un  
compte TelePAC en 2015

3 rendez-vous pour **TELÉDECLARER**

- ✓ du 1<sup>er</sup> janvier au 01 février inclus, télédeclarez vos demandes d'aide aux ovins et aux caprins
  - ✓ du 1<sup>er</sup> janvier au 17 mai inclus, télédeclarez votre demande d'Aide Bovine Allaitante – Aide Bovine Laitière – Veaux sous la Mère
  - ✓ Du 1<sup>er</sup> avril au 17 mai inclus, télédeclarez votre dossier PAC
- Pour 2016 le département de l'Aisne continue une démarche « zéro papier ».**

La DDT se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Pour plus d'informations : [http:// agriculture.gouv.fr/telepac](http://agriculture.gouv.fr/telepac)

## Étape n° 1

Sur l'écran d'accueil, saisissez dans la case « utilisateur » votre n° PACAGE et votre mot de passe (il vous est propre).

Il s'agit de celui utilisé en 2015

## Étape n° 2

Sur l'écran suivant, saisissez votre « code TELEPAC 2015 » qui se trouve en haut à gauche de votre courrier reçu en juin 2015 » puis validez.

Votre compte est alors reconduit pour 2016.

